

	<p>Commune de GAS</p> <p>Eure et Loir</p> <p>Canton n° 10 D'Épernon</p>	
---	---	--



La commune s'est dotée d'un défibrillateur situé dans cour de la Mairie. Un appareil à la portée de tous, qui peut sauver des vies en quelques minutes.

Depuis le 26 Mai 2017, notre commune est équipée d'un défibrillateur **entièrement automatique**. Celui-ci est situé à la **Mairie de GAS 10 Rue de l'École 28320 GAS**, là où les activités les plus sensibles y sont pratiquées (Salle polyvalente-écoles maternelle et élémentaire...).

La commune propose de sensibiliser le grand public et son personnel aux gestes. Bien que son utilisation soit très simple une formation sera proposée aux personnes désirant acquérir des notions de premier secours.



Le défibrillateur est un appareil indispensable. Chaque année,

21509

personnes meurent en France d'un accident

cardio-vasculaire.

942

SURVIVANTS GRÂCE À UN DAE.

Dans ces cas là, la rapidité de prise en charge compte : à chaque minute écoulée, 10% de chances de survie sont perdues. En France, on accuse un lourd retard. Seulement 7% de personnes sont sensibilisés aux premiers secours en France, contre 81% en Allemagne. Ce n'est pas un réflexe. Pourtant, depuis mai 2007, l'utilisation de défibrillateurs est ouverte au public. Elle n'est plus réservée qu'aux professionnels. Les appareils ont même été conçus pour des enfants de dix ans. L'opération est simple et importante.

Deux sites internet pour connaître l'état des lieux des défibrillateurs installés sur le territoire français. Sur le www.defibrillateurs-en-france.com vous pouvez trouver une carte contributive qui recense tous les appareils et les informations sur les gestes qui sauvent.

